

AFFAIRE N° 33/8 - Virement de crédit de l'opération de
Logements très sociaux "Les Casavels" 15 L.T.S. (n) à
Saint François.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Je vous demande l'autorisation de procéder
au virement de crédit :

- article 233.....	- 187 000 F
- article 212.....	+ 187 000 F

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets
la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

UC - At Reçu le 2 Décembre 1980.

P/le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : Didier CULTIAUX

Pour Copie certifiée Conforme

P/le Préfet

Le Chef de Bureau délégué

Jacques LACOSTE